

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

**COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES
CHAMBRE PROVINCIALE DE LIEGE**

RAPPORT D'ACTIVITES POUR 2010

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRMSF DU 26 MAI 2011

Le Président et la Secrétaire saluent la qualité du travail réalisé par les Membres de la Chambre en 2010.
Annie Signorino remercie le Président et les Membres pour l'accueil bienveillant qui lui a été réservé.

Rapport annuel de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF
Liège, Assemblée générale de la CRMSF du 26 mai 2011

I. GENERALITES

1. Composition de la Chambre de Liège en 2010

La composition de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF est issue de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 2008 relatif à la désignation des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne. Celui-ci fait suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008 (M.B. du 01^{er} juillet 2008) remplaçant le chapitre II du Titre III du livre IV du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine qui modifie la structure et le fonctionnement de la Commission royale. Le mandat des nouveaux membres a une durée de cinq ans renouvelables.

La Chambre provinciale de Liège est constituée :

- d'1 Président, membre effectif de la Chambre régionale, Maurice Lorenzi ;
- de 14 membres correspondants et suppléants de membres effectifs de la Chambre régionale, à savoir :
 - o Jacques Barlet, suppléant de Maurice Lorenzi,
 - o Jean-Louis Chaltin, suppléant de Marylène Crepin
 - o Marc Clignez, suppléant de Dominique Guerrier
 - o Jean-Claude Cornesse, suppléant d'Hector Magotte,
 - o Philippe Coyette, suppléant d'André Ozer
 - o Julien De Leval, suppléant de Sandro Canei
 - o Philippe Gérard, suppléant d'Alain Dirix
 - o Yves Jacques, suppléant de Jacques Stein
 - o André Lejeune, suppléant de Gérard Bavay
 - o Pierre Maes, suppléant de Vincent Demoulin
 - o Jean-François Potelle, suppléant d'Henri Garcia
 - o Jean-Pierre Roland, suppléant de Paul Hautecler
 - o Bernadette Royer, suppléante de Fabienne Vilvorder
 - o Thierry Sherrington, suppléant de Luc Engen.

En date du 19 septembre 2008, le Bureau de la Commission a examiné les détails du fonctionnement futur de ces instances et a rédigé un projet de règlement d'ordre intérieur soumis à l'approbation du Ministre en charge du Patrimoine.

Le bureau de la Commission a décidé que seraient soumises à l'examen des Chambres provinciales :

- les demandes d'avis relatives aux travaux sur les biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Wallonie, notamment ceux revêtus de la pastille noire ;
- les demandes portant sur les biens situés dans une zone de protection d'un bien classé, exceptionnel ou non ;
- toute demande relative à un bien situé à proximité immédiate d'un bien classé.

Le projet de règlement intérieur prévoit de maintenir le droit d'initiative des chambres provinciales en matière d'inscription sur la liste de sauvegarde d'un bien immobilier ainsi qu'en matière de proposition d'ouverture d'enquête en vue d'un classement ou d'un déclassement.

Les Chambres provinciales seront interrogées par la Chambre régionale sur les propositions de classement ou de déclassement en cours d'enquête.

Le 17 juin 2009, la Chambre régionale informe les Chambres provinciales de la décision du bureau du 16 juin 2009 d'octroyer au Secrétaire permanent, Pierre Gilissen, l'habilitation de soumettre certains dossiers portant sur des biens classés comme monument, ensemble architectural ou site, en chambres provinciales pour instruction et délibération ; ceci compte tenu de la surcharge du secrétariat régional et en dérogation à la délibération du bureau de décembre 2008 relative aux compétences des chambres provinciales.

Les membres honoraires de la CRMSF ayant fait partie de la Chambre provinciale de Liège sont Messieurs Alain Delchef, Emile-José Fettweis, Philippe Greisch et Firmin Pauquet.

La Chambre tient ses séances ordinaires dans les locaux du Conseil économique et social de la Région wallonne (le Vertbois).

Les principaux représentants du **Département du Patrimoine** de la DGO4 en 2010 sont Mesdames Anne Hoffsummer, Nadine Reginster et Marie-Ange Remy et Messieurs Daniel Marcolungo et Jean-Marc Zambon. Les représentants du service régional d'archéologie en province de Liège sont Madame Geneviève Coura et Monsieur Jean-Marc Léotard.

Pour rappel, depuis 1999, deux directions régionales sont compétentes pour l'aménagement du territoire, le logement et le patrimoine en province de Liège :

Liège I (Liège, agglomération, Service de l'Archéologie) Fonctionnaire délégué : Monsieur André Delecour

Liège II (province de Liège hors agglomération liégeoise) Fonctionnaire délégué : Monsieur Jean Lentz

Établi au sein de la DGATLP de Liège I, le **Secrétariat de la Chambre provinciale** a été assuré par M. Bruno Merckx jusqu'au 31 décembre 2005. Il a été repris par Melle Christine Herman, du 1^{er} mars 2006 au 31 mai 2010. Mme Annie Signorino, adjointe au secrétariat du 1^{er} juin 1999 au 1^{er} août 2008, a remplacé provisoirement Melle Herman du 1^{er} juin au 08 octobre 2010. Depuis le 12 janvier 2011, Annie Signorino bénéficie d'un contrat lui permettant d'assurer cette fonction. Depuis septembre 2002, le secrétariat est implanté au 3^e étage du bâtiment III dit "conciergerie". L'adresse postale reste cependant au bâtiment I Montagne Sainte-Walburge, 2 (3^e étage).

II. VOLUME GENERAL DES ACTIVITES

En 2010, la Chambre provinciale a tenu **14 réunions**, à raison d'une toutes les trois semaines.

138 avis ont été notifiés.

Ces avis sont de plusieurs types :

1. **Propositions de classement** : dossiers transmis pour examen par la Chambre régionale de la CRMSF ou propositions d'ouverture d'enquête initiées par la Chambre provinciale ou examinées à la demande de particuliers : 8
- **BLEGNY** / Blegny. Classement éventuel comme monument de certaines parties de l'ancien site minier (charbonnage) de Blegny-Mine et comme site de l'ensemble formé par ces bâtiments. Établissement d'une zone de protection. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
- **GEER** / Omal. Extension éventuel de classement du site des Tumuli et création d'une zone de protection, inscription sur la liste de sauvegarde.
- **LIEGE** / Liège. Extension éventuelle de classement comme monument à la totalité de la toiture de l'ancien siège de l'Association des Ingénieurs électriciens issus de l'Institut Montéfiore, rue Saint-Gilles, 33. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.

- **LIEGE** / Liège. Classement éventuel comme monument de la totalité de la maison Mozin, sise rue de Campine, 402 et établissement d'une zone de protection. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
- **LIEGE** / Cointe. Classement éventuel comme monument du monument interallié dans sa totalité (à l'exception des ascenseurs) et de l'église régionale du Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes de Cointe. Établissement d'une zone de protection. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
- **LIEGE** / Liège. Classement éventuel comme monument des Terrasses et comme site de l'ensemble formé par les Terrasses et les trottoirs, établissement d'une zone de protection. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
- **OUPEYE** / Heure-le-Romain. Classement éventuel comme monument de la grange en colombage bordant le côté nord-ouest de la cour de l'ancienne ferme de l'Abbaye du Val-Saint-Benoît, rue F. Janssen, 1. Un avis a été notifié à la Chambre régionale.
- **SERAING** / Seraing. Classement éventuel comme monument de l'ancien centre social de la Société Anonyme "Ougrée-Marihaye". Un avis a été notifié à la Chambre régionale.

Dossiers de proposition de classement ayant fait l'objet d'un avis de principe et/ou en cours de finalisation : 4

- **HUY** / Huy. Classement éventuel comme site du parc du Manoir de la Sauvenière, rue de la Sauvenière, 2.
- **HUY** / Huy. Extension éventuelle du classement de la fontaine monumentale du *Bassina* à l'ancienne pompe située dans le quartier Sainte-Catherine. Présentation des premières observations archéologiques par Catherine Péters, archéologue.
- **LIEGE** / Liège. Proposition éventuelle de classement comme monument et site des éléments subsistant de l'Exposition internationale de 1939 à Coronmeuse. Un groupe de travail a été constitué.
- **VERVIERS** / Verviers. Classement éventuel comme site du cimetière. Avis de principe.

2. Propositions de déclassement : 1

- **LIEGE** / Rocourt. Proposition de déclassement du site de la coupe de Loess, classé le 13/02/2001.

Le site classé, situé à environ 500 m au sud de l'autoroute Bruxelles-Aachen, était occupé autrefois par une carrière d'où était extrait du sable. Ce sable était recouvert d'une couche de loess (limon éolien) de quelque 10m d'épaisseur. La paroi de cette carrière, entaillée dans le loess, a révélé des particularités géologiques d'un grand intérêt : plusieurs paléosols interglaciaires groupés sous le nom de " sol de Rocourt ", ainsi que des strates contenant des poussières volcaniques provenant des éruptions de l'Eifel. Ces structures géologiques ont fait l'objet de diverses études ainsi que de nombreuses démonstrations didactiques ; elles ont reçu à maintes reprises la visite de scientifiques étrangers. La carrière, depuis longtemps désaffectée a été remblayée, à l'exception toutefois d'une tranchée qui en longe la limite sud et qui montre la paroi de loess en question. Le classement de 2001 concernait une surface sub-rectangulaire d'environ 100 m X 50 m couvrant une partie de ladite tranchée dont il devait ainsi assurer la protection au titre d'intérêt scientifique.

Depuis lors, aucun entretien de ce site n'ayant été possible, il en résulte une dégradation progressive. La tranchée, en effet, entaillée dans un matériau meuble et exposée à l'action des intempéries, a été le siège d'éboulements, de glissements, de coulées de boue et a été envahie par une végétation broussailleuse et arbustive. Il en résulte qu'aucune observation géologique n'y est plus possible.

Dans ces conditions, le site dont la seule qualité était d'ordre scientifique, ne présente plus aucun intérêt et devrait donc être déclassé de manière à pouvoir être complètement remblayé et remis en culture.

Il convient de signaler que les structures géologiques mentionnées ci-dessus, et qui conservent le nom de " sol de Rocourt ", ont été repérées en d'autres endroits. Elles sont en particulier observables dans d'excellentes conditions dans la carrière de Romont à Eben-Emael, grâce à un aménagement et un entretien assurés par l'entreprise exploitante (C.B.R. Lixhe), de telle sorte que cet endroit est maintenant proposé comme stratotype du sol de Rocourt.

3. Demandes d'inscription éventuelle sur la liste de sauvegarde : dossiers transmis par l'Administration centrale de la Division du Patrimoine ou examens d'initiative : 2

- **GEER** / Omal. Extension éventuel de classement du site des Tumuli et création d'une zone de protection, inscription sur la liste de sauvegarde.
- **LIEGE** / Chênée. Demande d'inscription sur la liste de sauvegarde de l'ancien hôtel de ville de Chênée, place Joseph Willem, 1. Avis de principe, demande finalisée par la Chambre régionale.

4. Avis sur des dossiers dits “ d’Urbanisme ” : dossiers d’intérêt patrimonial transmis par la DGO4 (Liège I et II) : 116

Demandes relatives à une intervention :

- en site classé : **57**
- en zone de protection d’un monument ou d’un site classé : **23**
- à proximité d’un site classé : **4**
- à proximité d’un monument classé : **11**
- sur un bien repris à l’Inventaire du Patrimoine monumental : **32** (dont 15 pour des biens avec “ pastille ”)

La répartition des demandes d’avis par Directions extérieures est la suivante :

Liège I : 26 avis ont été émis soit :

- en site classé : **10**
- en zone de protection d’un monument classé : **4**
- à proximité d’un site classé : **2**
- à proximité d’un monument classé : **4**
- sur un bien repris à l’Inventaire du Patrimoine monumental : **10** (dont 8 pour des biens avec “ pastille”)

Liège II : 90 avis ont été émis soit :

- en site classé : **47**
- en zone de protection d’un monument classé : **19**
- à proximité d’un site classé : **4**
- à proximité d’un monument classé : **7**
- sur un bien repris à l’Inventaire du Patrimoine monumental : **22** (dont 7 pour des biens avec “ pastille ”)

Remarque : plusieurs avis concernent des biens à la fois repris à l’Inventaire du Patrimoine monumental et situé dans un site classé ou en zone de protection.

Sur les 116 avis rendus :

- **32 sont DEFAVORABLES** soit 27,5 %
- **33 sont FAVORABLES** soit 28 %
- **17 sont FAVORABLES CONDITIONNELS** soit 14 %
- **15 sont FAVORABLES AVEC RESERVES** soit 13%
- **28 ne S'OPPOSENT pas** soit 24 %
- **1 DANS L'IMPOSSIBILITE DE SE PRONONCER** soit 0,8 %

5. Avis sur des interventions sur des biens classés (certificat de patrimoine en cours ou en fin de procédure) : 7

- **ANTHSINES** / Vien. Le château. Monument classé le 21/12/1979 et site classé le 25/08/1989
Réfection des toitures et corniches. Fin de procédure.
- **NANDRIN** / Villers-le-Temple. Église Saint-Pierre. Monument classé le 01/08/1933
Restauration et protection de deux vitraux de la fenêtre centrale du chœur. Certificat de patrimoine en cours.
- **THIMISTER-CLERMONT** / Clermont-sur-Berwinne. Imeuble rue Crawhez, 44. Monument classé le 13/01/1977
Restauration des toitures et façades. Certificat de patrimoine en cours
- **VERVIERS** / Verviers. Dépendances de l'hôtel Simonis, rue des Alliés , 13. Monument classé le 19/10/1984
Restauration du mur et du fronton. Fin de procédure.
- **VERVIERS** / Verviers. Immeuble rue Jules Cerexhe, 98-100. Monument classé le 25/03/1981
Pose de trois “ vélux ” supplémentaires sur le versant arrière. Fin de procédure.
- **VERVIERS** / Verviers. Immeuble rue du Limbourg, 33. Monument classé le 16/12/1980
Restauration des façades et de la toiture. Certificat de patrimoine en cours.
- **WISE** / Lixhe. Immeuble rue de la Halle, 3. Monument classé le 30/09/1981
Restauration de la charpente, de la toiture, des châssis et badigeon sur la façade. Certificat de patrimoine en cours.

III. AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SEANCES ORDINAIRES

1. Journées du Patrimoine 2010. Les métiers du Patrimoine
2. Autres inspections et activités hors séances ordinaires

Aucune activité n'a été organisée par la Chambre provinciale de Liège pour ces deux points.

IV. PROTECTION DES MONUMENTS

Classements/déclassements :

Un arrêté de classements comme monument a été approuvé et signé par le Ministre en charge du Patrimoine, à savoir :

- **STAVELOT** / Stavelot. Arrêté ministériel du 08 novembre 2010 classant les façades et toitures de la maison "Chaumont" sise rue Chaumont n°5, et certaines parties intérieures de la maison : au rez-de-chaussée, la salle à manger et le hall d'entrée, en ce compris la cage d'escalier, et au premier étage, le grand salon et la cheminée du bureau, de même que le décor en stuc du manteau de la cheminée de la salle de bain.

Deux arrêtés d'abrogation ont été signés par le Ministre en charge du Patrimoine, à savoir :

- **BRAIVES** / Hosdent. Arrêté ministériel du 1^{er} mars 2010 abrogeant l'arrêté de la Communauté française du 29 mars 1976 classant comme site le Tilleul de Hosdent.
- **HANNUT** / Hannut. Arrêté ministériel du 04 mars 2010 abrogeant l'arrêté royal du 16 mars 1965 classant le marronnier et les trois hêtres sis route de Landen, tel qu'abrogé partiellement par l'arrêté de la Communauté française du 15 juillet 1983.

V. INTERVENTIONS SUR BIENS CLASSES

1. Demandes d'ouverture de certificat de patrimoine : 5

- **CLAVIER** / Clavier. Immeuble rue Albert 1^{er}. Monument classé le 22/11/1989
Remplacement de six châssis, d'une gouttière et des tuyaux de descente.
- **FAIMES** / Celles. Église Sainte-Madelberte. Tour classée le 11/10/1950
Installation d'antennes GSM dans la tour.
- **SPA** / Spa. Ancien hôtel Britannique (internat autonome pour jeunes garçons). Monument classé le 04/03/1983
Remplacement des châssis de la façade rue de la Sauvenière.
- **THIMISTER-CLERMONT** / Clermont-sur-Berwinne. Immeuble rue Crawhez, 44. Monument classé le 13/01/1977
Restauration des toitures et façades.
- **TROIS-PONT** / Haute-Bodeux. Ferme n°37. Monument classé le 22/10/1973.
Transformation du bâtiment en vue de le rendre plus habitable.

2. Fin de procédure de certificat de patrimoine : 3

- **ANTHSINES** / Vien. Le château. Monument classé le 21/12/1979 et site classé le 25/08/1989
Réfection des toitures et corniches.
- **VERVIERS** / Verviers. Dépendances de l'hôtel Simonis, rue des Alliés, 13. Monument classé le 19/10/1984
Restauration du mur et du fronton.
- **VERVIERS** / Verviers. Immeuble rue Jules Cerexhe, 98-100. Monument classé le 25/03/1981. Pose de trois " vélux " supplémentaires sur le versant arrière.

<u>I. GENERALITES</u>	3
1. Composition de la Chambre de Liège en 2009.....	3
<u>II. VOLUME GENERAL DES ACTIVITES</u>	5
1. Propositions de classement.....	5
2. Propositions de déclassement.....	7
3. Demandes d'inscription éventuelle sur la liste de sauvegarde.....	7
4. Avis sur des dossiers dits “ d'Urbanisme ”.....	8
5. Avis sur des interventions sur des biens classés..... (certificat de patrimoine en cours ou en fin de procédure)	9
<u>III. AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SEANCES ORDINAIRES</u>	10
1. Journées du Patrimoine 2009. Les métiers du Patrimoine.....	10
2 Autres inspections et activités hors séances ordinaires.....	10
<u>IV. PROTECTION DES MONUMENTS</u>	10
Classements/déclassements (approuvés par le Ministre).....	10
<u>V. INTERVENTIONS SUR BIENS CLASSES</u>	10
1. Demande d'ouverture de certificat de patrimoine.....	11
2. Fin de procédure de certificat de patrimoine.....	11

CRMSF
CHAMBRE PROVINCIALE DE LIEGE
MONTAGNE STE-WALBURGE , 2 (3^e ÉTAGE)
4000 LIEGE
04 / 224.58.59
0477/580 114
anna.signorino@spw.wallonie.be
www.crmsf.be